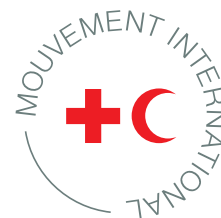


Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Un Mouvement à la hauteur de la tâche

Décembre 2021

LE MONDE AUJOURD'HUI

Décembre 2019... Dans les salles grouillantes d'animation du Centre international de conférences de Genève, qui aurait pu imaginer que moins de trois mois après nous vivrions dans un tout autre monde? Plus de 2 000 personnes étaient réunies, côte à côte, pour prendre des décisions au sujet de l'avenir du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement). Janvier 2021... Nous menons nos activités dans un monde éprouvé par une pandémie d'une ampleur que la très vaste majorité d'entre nous n'avait jamais connue auparavant.

Dans un contexte particulièrement difficile, qu'aggravent les incertitudes mondiales et les réalités humanitaires, où se situe le Mouvement en ce moment critique? Quelle est notre place dans ce monde qui a changé d'une façon inimaginable? Comment pouvons-nous continuer à influencer au mieux les priorités humanitaires internationales? Et – c'est peut-être le plus important – comment pouvons-nous garantir notre adaptabilité, notre redevabilité et des effets positifs pour les personnes qui ont le plus besoin de nos services? L'heure est venue de démontrer, plus que jamais auparavant, que nous sommes encore un Mouvement à la hauteur de la tâche.

Il va sans dire que la pandémie de Covid-19 a eu d'immenses répercussions sur la planète tout entière – et sur le Mouvement et la visibilité avec laquelle nous pouvons préparer le prochain Conseil des Délégués. Bien que des incertitudes persistent quant aux modalités de déroulement et aux dates exactes du Conseil, nous devons impérativement nous préparer de notre mieux, afin de tirer le meilleur parti de ce rassemblement sans équivalent et de nous concentrer sur ce que nous pouvons faire pour œuvrer ensemble plus efficacement en ces temps difficiles.

NOTRE MOUVEMENT, NOS OBJECTIFS

Les questions qui sont posées ci-dessus ne sont pas entièrement nouvelles – nous sommes contraints, après chaque crise de grande ampleur, d'évaluer nos actions et notre impact. Quand l'idée de la Croix-Rouge est née en 1859, il s'agissait – comme il s'agit toujours – d'alléger les souffrances humaines avec humanité, neutralité et impartialité. Ce qui devait devenir le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait été créé dans le but d'assurer protection et assistance aux victimes des conflits armés et des troubles intérieurs. L'objectif initial de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) était d'améliorer la santé des populations dans les pays qui avaient énormément souffert durant la guerre, et de renforcer et d'unir les Sociétés nationales afin d'agir en faveur de la santé. En tant que force vitale du Mouvement, et par définition, les Sociétés nationales jouent un rôle indispensable dans la prévention des maladies, la promotion de la santé et l'allègement des souffrances humaines. Ces objectifs originels conservent toute leur importance, plus encore dans le contexte mondial actuel et face aux défis écrasants qui se posent aujourd'hui.

«Sommes-nous à la hauteur de la tâche?» En nous posant cette question, nous devons nous rappeler ces objectifs originels et nous demander si nous sommes toujours une force essentielle, qui œuvre pour changer la vie des plus vulnérables. Les personnes restent au centre de l'action du Mouvement, mais qu'est-ce qui fait de nous un partenaire de confiance pour les populations partout dans le monde? Comment pouvons-nous garantir un impact collectif maximum? L'une des grandes ambitions de ce Conseil des Délégués et des Conseils futurs est d'examiner ces questions et de produire des effets positifs, collectifs et durables pour les personnes et les communautés les plus vulnérables. Le Conseil des Délégués offre

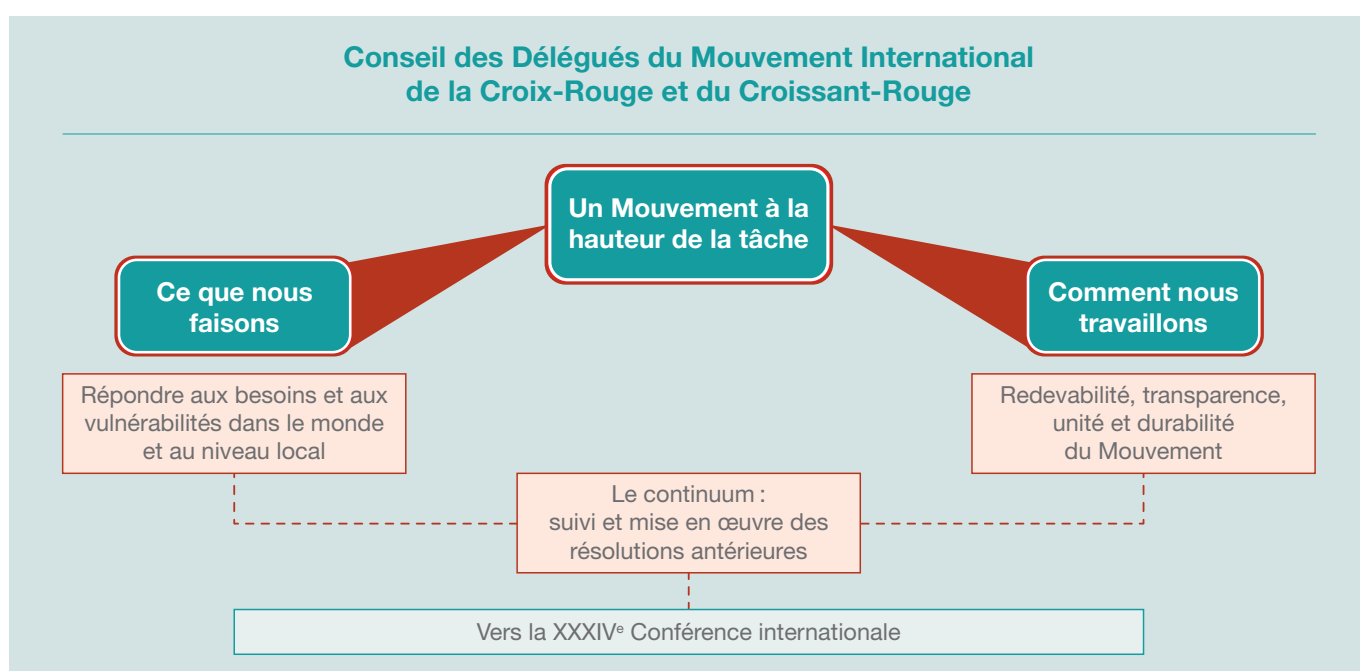
un cadre où cette ambition peut être réalisée en encourageant l'élaboration de positions, de politiques, de stratégies et de pratiques du Mouvement cohérentes sur diverses questions humanitaires et, par là même, en renforçant la coopération, la coordination et la confiance mutuelle entre les composantes du Mouvement – et en dernière analyse avec les personnes auxquelles nous venons en aide.

Il sera crucial, durant nos discussions en 2021, d'étudier différentes questions à travers le prisme de la manière dont nous nous conduisons, dont nous pouvons renforcer l'unité et la durabilité de notre Mouvement, et dont nous pouvons continuer de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Ces éléments mettent en relief la question plus vaste : sommes-nous un Mouvement à la hauteur de la tâche dans le monde d'aujourd'hui ? Le Conseil des Délégués de 2021 est le moment de nous rassembler, de montrer que le Mouvement est conscient de la situation, adaptable et en mesure de faire face aux questions les plus pressantes.

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE 2021 : CADRE ET AMBITIONS

Le Conseil des Délégués de 2021 se tiendra à un moment critique, où le monde (il faut l'espérer) sera en train de sortir de la pandémie mondiale de Covid-19. Durant cet événement, il sera important de démontrer la pertinence des questions examinées et des décisions prises – en gardant toujours à l'esprit **l'ambition d'être à la hauteur de la tâche**. Les idées et les ambitions quant aux résultats attendus commencent déjà à prendre forme – y compris pour les décisions proposées ou l'exploration de différents sujets. Certains sont définis aussi dans la perspective de la XXXIV^e Conférence internationale en 2023 et en tenant compte des discussions qui seront tenues les jours précédents, à l'Assemblée générale de la Fédération internationale.

Le visuel ci-dessous représente un cadre proposé pour le Conseil des Délégués de 2021, avec deux domaines prioritaires essentiels : **CE QUE NOUS FAISONS : répondre aux besoins et aux vulnérabilités dans le monde et au niveau local** et **COMMENT NOUS TRAVAILLONS : redevabilité, transparence, unité et durabilité du Mouvement**. Les questions de fond et les idées qui se dégagent sont décrites plus en détail ci-après pour ces deux domaines ; chacun comprendra des sujets à explorer et des sujets appelant de nouvelles décisions destinées à établir la voie à suivre pour les années à venir. Certains de ces sujets sont étroitement corrélés aux discussions et aux décisions de sessions précédentes du Conseil des Délégués et de la Conférence internationale, ce qui fait la preuve d'un «**continuum**» entre les cycles de réunions. L'importance et la priorisation continues des activités du Mouvement dans ces domaines sont ainsi également mises en évidence. Le Conseil des Délégués constituera un jalon important sur la voie vers la XXXIV^e Conférence internationale et un temps où seront explorées, conçues et testées des idées à présenter en 2023.



CE QUE NOUS FAISONS : *répondre aux besoins et aux vulnérabilités dans le monde et au niveau local*

L'année qui vient de s'écouler a été dominée par les effets mondiaux de la pandémie de Covid-19 et il n'est manifestement pas de moment plus idoine pour renforcer **l'approche du Mouvement face aux épidémies et aux pandémies ainsi que le rôle que jouent la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge dans les urgences sanitaires de grande ampleur, l'accès sûr aux services de soins de santé dans les conflits armés, les situations de catastrophe et autres situations d'urgence, et la fourniture de ces services**. Si les répercussions de la pandémie s'étendent bien au-delà du secteur de la santé et se font sentir beaucoup plus largement sur la société et sur l'économie, il est indéniable que le Covid-19 a prélevé un lourd tribut sur les agents de santé partout dans le monde, dans différentes situations d'urgence et de non-urgence. Le Conseil des Délégués est LE moment d'examiner, d'évaluer et d'apprécier à sa juste valeur l'immense portée de l'action du Mouvement dans ce domaine, y compris le rôle du personnel et des volontaires. Il est aussi le moment opportun de déterminer comment nous pouvons tirer parti des défis auxquels nous avons fait face et des bonnes pratiques, comment nous placer dans la position la plus favorable, ce dont nous avons besoin pour mener notre action et – suivant la situation dans le monde en décembre 2021 – ce qui devra encore être fait.

Si la pandémie a monopolisé une grande partie de notre action, d'autres problèmes n'ont guère perdu de leur intensité. **La crise climatique** continue d'exacerber les vulnérabilités et les besoins mondiaux et locaux et, dans le cadre des efforts qu'il déploie pour faire face à ce défi, le Mouvement travaille à l'adoption d'une **charte du climat et de l'environnement** au Conseil des Délégués. Cette charte permettra non seulement de renforcer l'action au sein du Mouvement, mais aussi de susciter des avancées dans la communauté humanitaire plus vaste. Elle est élaborée en réponse aux besoins sans précédent qu'engendre aujourd'hui la crise climatique et à la nécessité de collectivement améliorer nos pratiques et de faire en sorte que le système humanitaire soit mieux équipé et préparé pour affronter cette crise.

Le Mouvement reste en butte aux défis considérables que posent les **mesures de lutte contre le terrorisme, les sanctions et leur impact sur l'action humanitaire**. Le dialogue sur cette question doit être poursuivi afin de déterminer comment nous pouvons y faire face collectivement. En outre, des efforts sont déployés en vue de l'élaboration d'une **approche globale du Mouvement relative aux conflits urbains**, qui visera à améliorer notre compréhension commune du problème de la guerre urbaine, à mobiliser le Mouvement, les États et d'autres acteurs en faveur d'un changement profond dans la manière dont la guerre est menée dans les villes et à renforcer notre réponse opérationnelle. Un nouveau plan d'action axé sur la poursuite des efforts visant **l'élimination des armes nucléaires** sera également proposé pour adoption au Conseil des Délégués.

Une nouvelle approche de la **protection au sein du Mouvement** est actuellement étudiée, avec pour ambition de réfléchir ensemble en 2021 aux moyens de favoriser et de promouvoir la complémentarité dans nos activités de protection et de légitimer le Cadre de protection du Mouvement. Le Conseil des Délégués sera l'occasion d'engager un dialogue constructif sur des domaines fondamentaux en vue d'une compréhension commune de la protection et de ce que le Mouvement entend réaliser collectivement dans ce domaine. Les discussions pourraient porter également sur les moyens de définir une approche qui serait suffisamment flexible pour couvrir toutes les activités de protection du Mouvement – et d'adopter éventuellement une nouvelle approche en 2023.

Pour faire suite à la « Déclaration du Mouvement sur les migrants et notre humanité commune » adoptée en 2019, il est prévu d'officialiser et d'enclencher l'élaboration d'une **stratégie du Mouvement relative à la migration**. Le groupe de haut niveau du Mouvement sur la migration joue un rôle de premier plan dans ce processus, qui vise à bâtir un consensus en faveur de l'élaboration d'une nouvelle stratégie dont le Conseil des Délégués de 2023 sera saisi pour adoption.

Enfin, il est proposé d'utiliser le Conseil des Délégués comme une étape essentielle de consultation sur la voie vers une **approche du Mouvement en matière d'éducation**, en vue de consolider la position naissante du Mouvement et de faire fond sur les engagements pris lors de réunions statutaires précédentes. Il s'agit d'examiner la question du point de vue tant opérationnel que des politiques et d'explorer ensemble les prochaines étapes à franchir pour examiner plus en profondeur les besoins humanitaires liés à l'éducation à la Conférence internationale de 2023.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS: *redevabilité, transparence, unité et durabilité du Mouvement*

Garantir un impact réel et répondre aux besoins des plus vulnérables passe d'abord par nous. Tout commence par la manière dont nous travaillons individuellement et collectivement pour obtenir les meilleurs résultats possibles sur le plan humanitaire. Veiller à ce que les Sociétés nationales disposent des ressources et des capacités nécessaires pour agir, se positionner comme des acteurs essentiels de la sphère humanitaire et faire preuve de réactivité face à des situations d'urgence multiples est au cœur de cette démarche. **L'investissement dans les Sociétés nationales** reste un impératif pour que le Mouvement soit à la hauteur de la tâche et puisse faire ce qui est nécessaire. Le Conseil des Délégués de 2021 sera une occasion cruciale de déterminer comment nous pouvons continuer à renforcer l'investissement dans les Sociétés nationales, et ainsi garantir la durabilité et l'impact du Mouvement.

Au Conseil des Délégués de 2021, nous examinerons également les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du Mouvement sur **l'intégrité**, adoptée en 2019, et les mesures qui ont été prises depuis pour que des fondations et des mécanismes solides répondant aux normes les plus élevées d'intégrité, de transparence et de redevabilité sous-tendent notre action.

Le moment sera venu d'évaluer où nous nous trouvons en ce qui concerne le **Processus d'amélioration de l'impact collectif** et l'examen de **l'Accord de Séville et des Mesures supplémentaires**. Le processus actuel, dirigé conjointement par le directeur général du CICR et le secrétaire général de la Fédération internationale, avec le soutien d'un secrétariat commun, vise à dégager les moyens d'accentuer l'impact collectif du Mouvement pour les personnes touchées. La riposte à la pandémie de Covid-19 a donné un coup d'accélérateur à la coopération et à la coordination au sein du Mouvement, et a été marquée, en particulier, par le lancement d'appels coordonnés du CICR et de la Fédération internationale. En ce qui concerne la coordination au sein du Mouvement et par le biais de l'initiative relative au **renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement**, nous disposons d'ores et déjà d'un grand nombre d'outils, de lignes directrices et d'enseignements. En collaboration avec un groupe consultatif du Mouvement, composé de Sociétés nationales, les consultations se poursuivront tout au long de 2021 afin de déterminer comment les composantes du Mouvement peuvent travailler ensemble de façon que celui-ci réalise pleinement son potentiel, en tirant les enseignements de situations d'urgence récentes, telles que la pandémie de Covid-19.

S'agissant de « comment nous travaillons », il est important de se rappeler que la **communication** joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de toute organisation, y compris dans le secteur humanitaire. Les organisations ne peuvent pas exister sans une communication, qu'elle soit interne, externe, traditionnelle ou numérique, dotée de ressources suffisantes, et sans une stratégie qui soutienne leurs opérations. Dans le contexte du Covid-19, nous avons assisté à une progression **de la communication du Mouvement, de la sensibilisation du public et de la mobilisation de ressources**, qui a démontré la valeur ajoutée de l'identité du Mouvement en temps de crise. En outre, la portée de cette crise, à la fois mondiale et locale, offre au Mouvement une occasion unique de faire la preuve de sa valeur ajoutée en tant que réseau mondial à même d'agir au niveau local.

Au Conseil des Délégués de 2021, des discussions préliminaires pourraient porter sur **«L'investissement dans la communication: zéro risque, des bénéfices importants»**, dans le but d'établir comment les composantes du Mouvement peuvent travailler ensemble pour protéger, renforcer et promouvoir notre marque. Ces discussions pourraient aussi nous aider à déterminer comment mobiliser au mieux le pouvoir de notre réseau, améliorer notre capacité d'anticiper les risques pour la réputation, les atténuer et y réagir, et soutenir les efforts de collecte de fonds que nous déployons afin de fournir de meilleurs services aux personnes les plus vulnérables. De plus, il est nécessaire de **créer un espace humanitaire protégé et digne de confiance dans le monde du numérique et des données**.

Dans le prolongement de l'adoption des **Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement** en 2017, et dans le but d'optimiser notre potentiel de collecte de fonds, nous examinerons la possibilité d'élaborer un cadre de suivi de ces principes ainsi que des procédures opérationnelles normalisées pour guider l'utilisation de la **Plateforme virtuelle de collecte de fonds**.

Le Mouvement continuera également à renforcer son approche **de la diversité et de l'inclusion** et à examiner comment favoriser au mieux **un lieu de travail et des programmes inclusifs et s'attaquer aux problèmes du racisme et de la discrimination**. Le Conseil des Délégués de 2021 sera l'occasion de dynamiser l'harmonisation de nos approches de ces problèmes, de voir comment le Mouvement peut œuvrer en synergie et d'exploiter notre potentiel à jouer un rôle de chef de file et à donner l'exemple dans ce domaine critique.

Enfin, les distinctions du Mouvement sont toujours l'occasion de rendre hommage aux volontaires et au personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour leurs réalisations exceptionnelles. Le Conseil des Délégués devrait **créer une médaille du Mouvement destinée à récompenser des services exceptionnels rendus dans le domaine du rétablissement des liens familiaux**, conformément à la décision qu'il a adoptée en 2019. Une **réforme du Règlement de la médaille Henry Dunant et du Règlement du Prix pour la paix et l'humanité** est également en cours de préparation.

LE CONTINUUM

Le maintien d'un continuum entre les cycles de réunions statutaires est un facteur déterminant de leur succès, et si nombre des sujets « nouveaux » présentés ci-dessus sont reliés aux résultats des réunions de 2019 et des cycles précédents, plusieurs domaines appelant un suivi feront l'objet de rapports intérimaires. Ces rapports mettent en évidence les réalisations, les difficultés rencontrées et les étapes à venir concernant des questions importantes soumises à des sessions précédentes du Conseil des Délégués. En 2021, des rapports seront présentés sur différentes questions, dont les **Engagements du Mouvement en matière d'interaction avec les communautés et de redevabilité**; **l'Approche du Mouvement visant à renforcer les bases statutaires et constitutives des Sociétés nationales et les cadres complémentaires**; le **Renforcement de la mise en œuvre de la Politique du Mouvement relative au déplacement interne**; et la **Politique du Mouvement relative aux réponses à apporter aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial**.

Vers la XXXIV^e Conférence internationale *Définir l'ordre du jour*

Le Conseil des Délégués de 2021 constitue un jalon important sur la voie vers la XXXIV^e Conférence internationale, en 2023. Il est un moment où les composantes du Mouvement peuvent se rassembler pour concevoir, dégager et définir des idées sur les questions les plus pressantes à soumettre à la prochaine Conférence internationale. Il est l'occasion de renouer avec nos engagements précédents et de mettre en relief les progrès déjà accomplis dans la mise en œuvre, que ce soit des résolutions, des engagements ou des discussions. Il offre la possibilité de donner un nouvel élan à notre volonté collective et individuelle de réaliser nos engagements et de les faire vivre au cours des deux prochaines années, jusqu'à la Conférence internationale – et au-delà ! Ce jalon sera aussi un temps où nous examinerons comment établir des liens avec des partenaires et des processus n'appartenant pas au Mouvement – notre « réalité externe » – et comment tirer parti du pouvoir et du potentiel de nos relations extérieures pour donner vie à nos engagements. La Commission permanente, ainsi que le CICR et la Fédération internationale en tant que coorganisateur, étudient les moyens d'encourager au mieux les discussions et la prospection d'idées en marge – ou dans le cadre – du Conseil des Délégués. Restez informés sur cette réflexion et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions quant à la structure et au contenu !

CALENDRIER PROPOSÉ

L'ordre du jour et le contenu du Conseil des Délégués seront déterminés au moyen d'un processus itératif de rédaction et de consultation. Outre les possibilités de participation spécifiques, des consultations avec les Sociétés nationales seront intégrées dans des réunions mondiales, régionales et thématiques pertinentes qui seront organisées prochainement. De plus amples renseignements à ce sujet vous seront communiqués en temps opportun. Entretemps, veuillez prendre note des étapes clés qui sont présentées dans le tableau ci-dessous.

DATES	ÉTAPES
28 février 2021	Date limite pour la soumission des observations sur la note de réflexion
Fin mars 2021	Communication des éléments possibles de résolutions
Fin avril 2021	Date limite pour la soumission des observations sur les éléments possibles de résolutions
juin 2021	Envoi de la convocation et de l'ordre du jour provisoire
juin 2021	Envoi des avant-projets de résolutions (avec documents de référence) pour consultation
août 2021	Date limite pour la soumission des observations sur les avant-projets de résolutions et l'ordre du jour provisoire
octobre 2021	Envoi des documents officiels (y compris les projets de résolutions officiels et rapports intérimaires)
décembre 2021 (dates exactes à confirmer)	Conseil des Délégués de 2021

VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE !

Le moment est maintenant venu de réfléchir sur les sujets mentionnés dans cette note, de nous faire part de vos observations et de mettre en évidence les priorités qui auraient pu échapper à notre attention tandis que nous définissons l'ordre du jour du Conseil des Délégués au cours des prochains mois. N'oubliez pas que le Conseil des Délégués est LE moment où les composantes du Mouvement se rassemblent, adoptent des mesures communes et déterminent la voie à suivre pour les années à venir. Nous voulons donc connaître l'opinion de toutes les composantes du Mouvement, et en particulier celle des Sociétés nationales, sur la teneur de cet important ordre du jour !

Nous comptons sur la participation active de toutes les Sociétés nationales, de la Fédération internationale et du CICR pour veiller à ce que l'ordre du jour du Conseil des Délégués soit défini à la lumière des réalités humanitaires sur le terrain.

Pour faire fond sur les idées présentées dans cette note de réflexion et veiller à ce qu'un ordre du jour ciblé et cohérent soit établi, **dites-nous quelles sont les deux ou trois grandes priorités que le Conseil des Délégués devrait examiner.**

Vos observations seront prises en compte dans l'élaboration de l'ordre du jour provisoire du Conseil des Délégués, qui vous sera communiqué en même temps que la convocation officielle en juin 2021.

NOUS CONTACTER

Veillez faire parvenir vos observations aux coorganisateur à l'adresse conferences@rcrcconference.org au plus tard le **28 février 2021**.

Pour obtenir des informations sur les sessions précédentes du Conseil des Délégués et les réunions statutaires en général, visitez le site www.rcrcconference.org.